

Communication de Madame Francine Roze



Séance du 23 février 2018



D'une « ville » à l'autre. Les hôtels de Ville de Nancy

Si l'on ne présente plus l'hôtel de ville actuel de Nancy, que peut-on dire des bâtisses qui l'ont précédé et qui abritèrent les anciennes institutions municipales? De ces édifices aujourd'hui disparus, il ne reste que de vagues traces, à peine lisibles, dans le tissu urbain. Ce sont ces « maisons de ville », situées successivement dans chacune des *trois villes* qui constituèrent Nancy – la vieille, la neuve et celle de Stanislas – que nous allons évoquer. Depuis la fin du XVIII^e siècle, une abondante bibliographie nous renseigne sur l'histoire de la ville. À elle seule, la place Royale suscite toujours plus de publications. Nous n'apportons donc pas de nouveauté ici. Notre propos, qui s'inscrit dans le contexte de l'entrée d'un dessin inédit au Musée Lorrain (1990), ne se nourrit ici que de quelques-unes des publications les plus fameuses sur la ville, en particulier le *Compte Général de la Dépense des édifices [...] que le roi de Pologne [...] a fait construire [...] pour l'embellissement de la ville de Nancy*, (1761), l'*Histoire des villes vieille et neuve de Nancy* par Lionnois (1805) et l'*Histoire de Nancy* par Christian Pfister (1902-1908).

La première « Maison de ville », dans la Vieille Ville

Au Moyen Âge, Nancy n'avait pas d'hôtel de ville à proprement parler. Les institutions municipales étaient réparties en plusieurs lieux : la tour de l'ancienne église Saint-Epvre, une maison au « Haut Bourget », une seconde maison, rue du Maure qui Trompe, et enfin une troisième, place des Dames.

À cette époque, l'ancienne église Saint-Epvre remplaçait déjà un premier édifice, devenu trop petit. Construite entre 1436 et 1451, elle fut détruite dans les années 1863-1867 pour faire place à l'actuelle basilique. Des éléments de fresque du XVI^e siècle (*Miracles de la Vierge*) remontés au Musée Lorrain et une *Cène* en haut-relief (Florent Drouin, 1582), remontée dans l'église des Cordeliers, sont actuellement tout ce qu'il en reste.

C'est dans une salle du clocher, où l'on gardait aussi les archives municipales, que se réunissaient les commis de ville. Mais cette pièce était étroite et peu commode, et vers 1592, on utilisa une maison située au Haut Bourget dont l'emplacement n'est pas connu. Puis, quand la constitution municipale fut modifiée, en 1594, et que douze conseillers furent ajoutés aux commis, les assemblées ordinaires de ce Conseil de Ville, chargé de l'administration municipale, se firent dans une maison d'école achetée par la Ville pour le chapitre de Saint-Georges, rue du Maure-qui-Trompe, où se tenaient également les assemblées générales des bourgeois. A côté, se trouvait le local où l'on entreposait les échelles et les seaux de cuir bouilli pour la lutte contre les incendies. Ce fut une installation très provisoire, car à cette époque où l'édification de la Ville Neuve débutait, on savait déjà qu'il était devenu nécessaire de doter les institutions municipales de locaux plus grands et mieux conçus.

La maison de la rue du Maure-qui-Trompe était située juste derrière le chevet de l'ancienne église Saint-Epvre. Elle a été détruite lors de la construction de l'église actuelle. Il en subsiste la porte, remontée jadis au château de Rémicourt (Villers-lès-Nancy), puis au Musée Lorrain (bâtiment du jardin). Elle sera à nouveau démontée lors des travaux de rénovation du musée. Espérons qu'un sort heureux lui sera réservé dans les futurs aménagements muséographiques. Elle est actuellement le seul vestige de l'administration municipale de Nancy au Moyen-Âge.

Enfin, la maison de la place des Dames, dite « le Change », était le siège du tribunal des Echevins et du Bailliage. Devenue plus tard l'hôtel de Phalsbourg, elle a disparu aussi lors de la construction de l'actuelle église Saint-Epvre.

Le second hôtel de ville, dans la Ville Neuve

Revenons brièvement sur la fondation de la Ville Neuve. A la fin du XVI^e siècle, face à l'explosion de la démographie nancéienne, Charles III avait dû promulguer une ordonnance (1586), interdisant aux propriétaires de recevoir plus de locataires que leurs maisons n'en pouvaient contenir.

C'était aussi l'époque où les duchés subissaient certains effets des guerres de religions : les passages de reîtres menaçaient les populations, et la ville de

Nancy, surpeuplée et mal défendue dans ses vieux remparts, s'était trouvée en péril en 1587. Face à cette vulnérabilité, plutôt que de l'agrandir et d'en renforcer les remparts, le duc décida de la redimensionner entièrement, en construisant une nouvelle, au sud, et en enfermant chacune des deux villes dans ses propres remparts, tout en laissant libre une large esplanade entre les deux (place Stanislas actuelle).

En 1587, le maire Jean Richard recevait l'argent nécessaire à la mise en œuvre du « rgrandissement » urbain, et les travaux pouvaient commencer. La construction se fit assez rapidement, et en 1611, même si le chantier était loin d'être achevé, Claude de La Ruelle, secrétaire et maître des cérémonies du duc Henri II, faisait éditer le « [...] *Pourtraict au vif comme elle est ceste année 1611* [...] » de la ville de Nancy. S'il n'est pas le plus ancien, ce document, censé montrer la ville dans sa réalité du moment, est pourtant le plus fameux des plans nancéiens. Conçue pour promouvoir la cité ducale, cette habile représentation d'une cité « vue à vol d'oiseau », qui n'était pas encore terminée, est fictive. Il était évidemment impossible, à l'époque, de voir la ville d'en haut. Pour autant, grâce à la précision de son trait et aux informations dont il a disposé, le graveur, Frédéric Brentel, respecta scrupuleusement les proportions des bâtiments. Si bien que l'œuvre est reconnue aujourd'hui comme l'une des sources iconographiques majeures de la ville au début du XVII^e siècle.

L'organisation spatiale et la distribution des principaux édifices y sont bien figurées, mais l'ensemble ne correspond pourtant déjà plus entièrement au projet urbain initial : en effet, quatre places avaient été envisagées, qui, finalement, ne seront pas créées. A la place de la première, au sud de l'esplanade entre les deux villes, on bâtit un nouvel hôpital Saint-Julien (ancienne *Grande Poste*, rue Pierre-Fourier). A la place de la seconde, initialement destinée au marché, on élèvera le couvent des Carmes (1615), entre les actuelles rues Gambetta, des Carmes, Dom Calmet et Saint-Dizier. C'est sur la troisième, qui jouxtait la précédente, vers le haut de l'actuelle rue des Carmes, que l'on pensait édifier le nouvel hôtel de ville. Mais elle s'avéra trop étroite. Elle correspond au pâté de maisons situé entre les actuelles rues Gambetta, des Carmes, du Lycée et de la Visitation. Enfin, sur une quatrième place (actuel marché couvert) devait s'élever l'église provisionnelle du Chapitre. En bordure de cet espace, à l'ouest, se dressait la maison de Jean Vincent, ancien trésorier général des Finances de Lorraine et de Bar, président de la Chambre des Comptes de Bar (actuelle place Charles III). Le nouvel hôtel de ville ne pouvant être édifié à l'emplacement primitivement prévu, il fallut réfléchir à une autre solution. On décida finalement de l'établir dans la grande maison neuve de Jean Vincent, en laissant libre, par-devant, la vaste place initialement prévue pour l'église provisionnelle^[1]. Le 15 octobre

1599, les édiles municipaux firent donc l'acquisition de ce bel hôtel particulier qu'il fallut toutefois adapter à ses nouvelles fonctions.



*L'ancien hôtel de Ville.
Détail du plan de Claude de La Ruelle, 1611 (col. part.).*

En 1603 et 1604, des tailleurs de pierre et des charpentiers furent engagés pour construire des boutiques dans le jardin (la cour) et aux deux « bouts de la place joignant l'hôtel de Ville », ainsi que pour édifier une tour, composée d'« un pavillon et une pomme ronde (*sic*), une lanterne au-dessus pour mettre une cloche, un petit dôme sur la lanterne, des montées (escaliers) jusques en haut de ladite tour ». Au sommet de cette tour, qui devait servir de prison, et qui abritera la grande salle du Conseil, sera mise une horloge publique. Dans le même temps, on missionna à Toul un commis de ville demander à l'évêque la permission de transporter une cloche de la tour de Saint-Epvre pour « servir de timbre à l'horloge de la Ville neuve ». C'est probablement cette cloche qui fut ensuite récupérée pour l'actuel hôtel de ville.

Vers 1610, une fois terminés les divers travaux de toiture et l'aménagement d'un local pour entreposer le matériel de lutte contre les incendies (échelles et râteliers pour les seaux), la Ville prit possession des lieux et y rassembla, outre les services municipaux (prison, dans la tour, halle aux blés, dans la cour sud...), les principales juridictions municipales (prévôté, échevinat, gruerie), puis, en 1661, la Cour Souveraine et en 1711, la Chambre des Comptes.

Les travaux d'aménagement et d'entretien se poursuivirent. Dans les années 1612-1614, des marchés étaient passés avec des tailleurs de pierre pour des « ouvrages à la prison de la maison de ville et pour les armoiries de Son Altesse (Henri II) à poser sur la porte de ladite maison ». En 1616, on refit les peintures intérieures. Se succéderont ensuite des ouvrages faits « pour la commodité des tapissiers de Son Altesse que l'on prétendait y loger », ainsi que des interventions pour l'entretien de l'horloge, de la halle au blé et de divers locaux et bâtiments, et la peinture des armes de la Ville sur la tour. En 1638, on apporta les « papiers du Trésor » (archives municipales), jusqu'alors conservés à Saint-Epvre. Puis, en 1646, les prisons criminelles établies au-dessus de la chambre du Conseil furent transférées dans la tour.

Hélas, les lieux semblent ensuite avoir eu beaucoup à souffrir des années d'occupation française, pendant lesquelles on y avait logé des corps de garde et des prisonniers de guerre. Si bien qu'en 1654, alors que Charles IV était prisonnier à Tolède, ils étaient dans un tel état qu'il n'était quasiment plus possible de tirer le moindre loyer des marchands drapiers, chaussetiers et autres commerçants qui louaient la halle au blé et ses étals. En effet, si l'édifice abritait effectivement les services municipaux, les salles de réunion, les prisons civiles et criminelles et divers logements de fonction, il était aussi très impliqué dans la vie commerçante. Outre la halle au blé et ses étals, la Ville louait divers autres locaux : les caves situées sous la tour de l'Horloge, des petites maisons construites à l'extérieur devant la halle, dix-huit boutiques, construites également devant l'hôtel de ville ainsi qu'une boutique établie « sous le perron principal ».

À l'entour, dans les rues adjacentes, se trouvaient de nombreuses autres boutiques. Une boucherie et sa *tuerie* (abattoir) furent créées à proximité (actuelle rue des Ponts). Vers l'arrière (centre commercial), étaient établies une batterie d'or, et un peu plus loin, vers le haut de l'actuelle rue Saint-Jean, une batterie de chaudrons de cuivre, une manufacture et une teinturerie de soie. Tout au long de son existence, et jusqu'à sa disparition, l'édifice municipal fut donc au cœur d'une intense activité commerciale. Les nombreuses échoppes qui l'entouraient étaient étroitement contrôlées par la Ville. Ainsi, en 1629, les odeurs des rôtisseurs incommodes des riverains, le pouvoir municipal décida que leurs boutiques seraient désormais occupées par d'autres « métiers » !

L'hôtel de ville et la grande place de la Ville neuve

De 1610 à 1751, c'est donc sur la grande place devant l'hôtel de ville que se concentra l'essentiel de la vie nancéienne et que se déroulèrent les manifestations de la vie publique. Les condamnés y furent exposés. Des boulangers « fraudeurs », coupables d'avoir fabriqué du pain de mauvaise qualité, y furent mis au carcan, de même que de supposées sorcières, que l'on brûlait ensuite sur les bords de la Meurthe.

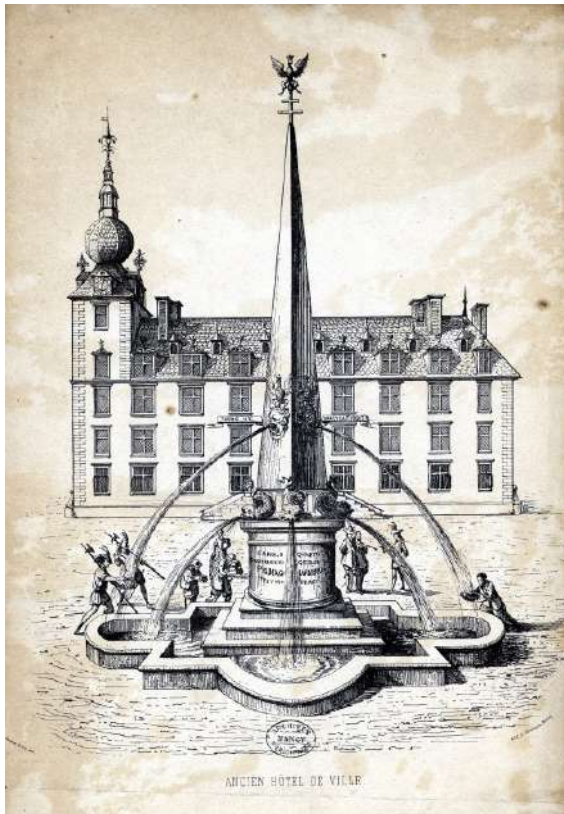
Mais la place accueillait aussi de belles fêtes. Le 6 septembre 1663, après une politique chaotique et trente années d'absence qui avaient mené le pays à la guerre, Charles IV y fit une entrée triomphale, sous les vivats de Nancéiens peu rancuniers. Le 10 novembre 1698, ce fut au tour de Léopold et d'Elisabeth-Charlotte de faire leur entrée solennelle. Leur fastueux cortège s'étira lentement vers la grande place, offrant aux Nancéiens médusés un spectacle haut en couleur : des *heyduques* et des chameaux, foulant le sol lorrain pour la première fois.

Au printemps suivant, le 3 mars 1699, c'est devant une fastueuse collation à l'hôtel de ville que s'acheva la cavalcade du Carnaval. Quelques jours plus tard, pour la fête des Brandons, la Ville y régala à nouveau le couple ducal et la Cour. En 1730, le nouveau duc, François III, rentra enfin de Vienne. La Ville fêta son retour avec l'édification d'une grande pyramide devant l'hôtel de ville, tandis que le vin coulait à flots des fontaines et qu'on ouvrait les portes des prisons municipales. En 1736 enfin, la Ville saluait le mariage, à Vienne, du même François III et de Marie-Thérèse. Ce fut l'occasion, pour les artistes lorrains, de dresser un gigantesque temple de l'Hymen, qui occupait toute la place devant l'hôtel de ville.

Un grand et bel édifice de la Renaissance

En 1598, le *Rôle de distribution des places* de la Ville Neuve faisait état, au n° 1 de la rue de l'Église de l'époque (vers le haut de l'actuelle rue des Carmes) d'un lot de dix-sept toises au carré, pour l'édification d'un nouvel hôtel de ville. On a vu que cet espace s'était avéré trop petit et que l'on avait renoncé à ce projet.

Le même rôle signalait, au n° 18 de la rue Saint-Jacques d'alors (actuelle rue des Ponts), une « place pour bâtir, de vingt-huit toises de large sur dix-sept toises de long ». C'est la vaste parcelle où Jean Vincent fit édifier la grande maison qu'il céda ensuite à la ville de Nancy. Elle apparaît clairement sur le plan de La Ruelle, où l'édifice, devenu hôtel de ville, est bien identifiable. On y distingue son organisation spatiale et les différents corps de bâtiments : la tour de l'Horloge, qui servait de prison et abritait la grande salle du Conseil (1603-1604), la halle au blé (1605), qui faisait jonction avec le pâté de maisons au sud. Ainsi, d'après ce plan, les bâtiments s'organisaient autour de deux cours : la plus vaste (maison de Jean Vincent), était entourée d'ailes à quatre niveaux, la dernière s'éclairant dans un comble. Dans l'angle N-E de la seconde cour, où se situait la halle au blé, se dressait la tour de l'Horloge, surmontée d'un clocher à bulbe.



Gustave Henry, Ancien hôtel de Ville de Nancy, d'après la gravure de Claude Deruet (1664), lithographie, milieu XIX^e siècle. Nancy, Archives municipales, 3 Fi 163.

Baies à croisillons, toitures de tuiles en écailles, tour à bulbe surmonté de deux lanternons et horloge (peut-être même quatre horloges « en chien assis » ?) : l'élévation des bâtiments nous est connue par un petit corpus iconographique, qui concerne principalement, en fait, la partie de l'édifice correspondant à la maison initiale de Jean Vincent.

Les projets de rénovation

Bien que régulièrement entretenus ou modifiés dans leur distribution intérieure, il semble que les locaux aient été si dégradés, au début du XVIII^e siècle, que d'importants travaux apparurent nécessaires. Ce que confirme un arrêt du Conseil d'État qui décida de construire de nouvelles prisons, et « d'augmenter la façade » (26 décembre 1732). Un devis fut établi, fixant les « conditions que seront obligés de suivre ceux qui se rendront entrepreneurs et adjudicataires des ouvrages à faire en l'hôtel de ville de Nancy, [...] pour la construction d'une nouvelle face audit hôtel de ville dans l'emplacement des anciennes halles, en prolongation et sur le même alignement dudit hôtel de ville, et ce, jusqu'à la maison appartenant au sieur Mangin, médecin, pour servir de décoration et d'embellissement à la place publique [...] »^[2]. Selon « le vœu de Son Altesse Royale » (François III), les travaux devaient commencer « d'ici un an », « pour être continués pendant deux années de suite ». Le chantier était donc prévu pour les années 1733-1734. Malheureusement, il ne put aboutir. Car en septembre 1733 éclatait la guerre de succession de Pologne. En octobre, l'entrée des Français dans Nancy allait contraindre la ville à de lourdes dépenses en faveur des occupants et l'heure n'était plus aux grands travaux. Le projet d'agrandissement de la façade fut donc abandonné. Selon Lionnois toutefois, il semble qu'une partie des travaux prévus ait été effectuée. L'historien nancéien signale en effet qu'en 1733, « on fit de grandes réparations dans ce palais pour de nouvelles salles pour la Cour Souveraine, et pour des prisons qu'on bâtit à neuf. On se proposait même d'en reconstruire entièrement la façade qui aurait occupé toute la largeur de la place. Le marché en était conclu et arrêté, et les pierres étaient déjà sur la place. Mais l'entrée des Français en Lorraine, et ensuite la cession des duchés de Lorraine et de Bar, ont fait abandonner le projet »^[3].

A priori, le doublement de la façade ne se fit donc pas, l'hôtel de ville conserva encore pour près de vingt années sa face disparate, et nous ne saurons sans doute jamais ce qu'il serait advenu de l'édifice, au temps de Stanislas, si ces importants travaux d'embellissement avaient été réalisés. Pour autant, subsistent de cette histoire trois documents intéressants : le devis détaillé des travaux prévus en 1732 (cité plus haut), ainsi que deux dessins identifiés comme étant des projets pour l'agrandissement de la façade.

Le devis constitue une mine d'informations sur les habitudes de l'époque en matière de marchés publics. Il donne également le détail des opérations à effectuer dans le cadre du chantier ainsi que les matériaux à utiliser, leur provenance (la pierre doit être tirée des carrières de Norroy, Savonnière, Euville...), les modalités d'évacuation des terres et des gravats, les moyens de transports, bref, tout ce qui entre dans le domaine de la construction et des travaux publics à cette époque, ainsi que les noms des adjudicataires, qui n'auront cependant pas le temps de terminer le chantier.

Les deux dessins confirment, *a priori*, le projet de doublement et d'embellissement de la façade sur la Grande Place. Le premier à avoir été identifié comme tel est un beau dessin anonyme, rehaussé de lavis (1732), conservé aux Archives municipales^[4] et reproduit par Christian Pfister (*Histoire de Nancy*, I, 159). Pour notre collègue Jean-Marie Collin, « cet honnête projet n'avait pas la facture d'un talent reconnu ». C'est pourquoi il y voyait la main possible d'un architecte municipal, Jean Gaultier, payé en février 1733, pour des « ouvrages et vacations faits par lui pour service de la Ville ». Ou d'un autre architecte, Sébastien Mangeot, payé par mandement du 5 février 1733 pour « différentes vacations et honoraires au contenu de son mémoire pour le service de la ville » (?).



*Projet de nouvelle façade pour l'ancien hôtel de Ville, place du Marché, dessin (1732).
Nancy, Archives municipales, 2 Fi 19.*

Quel qu'en soit l'auteur, ce projet ne manquait pourtant pas d'intérêt : le style Renaissance était conservé, on tirait parti de l'ancien beffroi, en réalisant un attique dans la hauteur du comble, et on ne touchait pas aux baies à croisillons de la façade originelle de la maison de Jean Vincent, que l'on pastichait sur la partie nouvelle. S'il semble avoir été conçu à l'économie, ce

projet apportait cependant une réelle touche de modernité avec la création d'une porte symétrique à celle qui existait et avec l'élargissement de la façade sur près de quatre-vingt mètres. Est-ce dans ce contexte que fut réalisé le second dessin ? Acquis en 1990 par la Société d'Histoire de la Lorraine pour les collections du Musée Lorrain, cette grande feuille dessinée à la plume avec des rehauts de lavis était restée inédite. Elle fait partie d'une étonnante suite de cinquante-quatre dessins originaux et planches gravées des XVII^e et XVIII^e siècles concernant presque essentiellement les ducs de Lorraine, leurs pompes funèbres, la ville de Nancy, ses différents monuments et leurs décorations. L'ensemble complète une *Pompe funèbre de Charles III*, avec laquelle il est relié dans un grand volume in-folio^[5].

Décrit par le marchand comme étant la « façade en grisaille d'un palais nancéen », ce dessin a été reconnu par le chanoine Jacques Choux, comme un probable projet de façade de l'ancien hôtel de ville. Bien que tronqué à chaque extrémité, et conçu dans un esprit différent du premier dessin, il présente toutefois beaucoup de similitudes avec celui-ci : même ordonnance générale de l'élévation, même avant-corps central surmonté d'un attique, même nombre de niveaux dont l'un dans le comble, même positionnement des portes latérales de part et d'autre du porche central... Mais il est aussi bien différent. Les baies ont perdu leurs croisillons, l'avant-corps central, destiné à envelopper l'ancien beffroi, prend ici une importance considérable.



*Projet de façade de l'ancien hôtel de ville de Nancy.
Dessin à la plume. Nancy, Musée Lorrain (Photo Gilbert Mangin).*

On remarque le rythme vertical imposé par les colonnes corinthiennes qui soutiennent un important amortissement chargé des armes de Lorraine et surmonté d'une tour-lanterne à dôme. Des balustrades et des statues d'amortissement apportent grâce et légèreté à l'ensemble. Le rez-de-chaussée est rythmé par l'ajout de parements à bossages. Le peu de plan qui figure sur ce dessin montre que les anciens gros murs de la tour n'ont pas été conservés.

Soulignons encore, outre la qualité de l'oeuvre, celle de l'architecture proposée : une belle architecture classique, peut-être à mettre en lien avec l'Europe centrale. En tout cas, s'il est contemporain de celui de 1732, ce projet révèle un parti décoratif qui pourrait suggérer, nous semble-t-il, une signature de qualité. S'il est plus tardif, il est possiblement à mettre en rapport avec les projets urbains de Stanislas, au début des années 1750 ? Nous n'avons pas de réponse pour l'instant.

L'hôtel de ville n'avait donc pas été rénové en 1732, comme prévu. Les années passèrent et l'édifice, libéré de la halle au blé (transférée dès 1732 sur l'Esplanade entre les deux villes) et doté, à la place, de nouvelles prisons, semblait au maximum de sa capacité. Le moment allait venir où une réorganisation complète serait nécessaire. Mais on se contenta encore de continuer à entretenir les lieux, *a minima* probablement, et de procéder aux réparations urgentes : travaux de serrurerie par Jean Lamour, de peinture, de menuiserie, de vitrerie, etc. En 1747, la flèche de la tour de l'Horloge, qui menaçait de s'écrouler, fut rétablie, ainsi que les écailles (tuiles) de sa toiture.

Les projets de Stanislas Leszczyński

Vers 1750, Stanislas se mit à réfléchir au moyen de faire de Nancy « une des plus belles villes d'Europe ». Certes, depuis son arrivée en Lorraine, il avait bien commencé à refondre la topographie politique de la ville : en 1739, il avait cédé le palais ducal à la municipalité, qui y établit le logement de soldats français et une Intendance. Plus tard, début 1751, il libéra une grande partie de l'hôtel de ville en transférant les juridictions (Cour souveraine, Chambre des Comptes et bailliage) à l'hôtel de Craon, sur la Carrière, ainsi que les tribunaux et les prisons.

Mais la création d'une place royale était au centre de sa réflexion. Il est probable qu'il songea d'abord à l'établir au cœur de la Ville Neuve, en remettant la grande place devant l'hôtel de ville au goût du jour et en l'embellissant. En effet, Chaumont de La Galaizière commanda à l'ingénieur Montluisant une rénovation complète des lieux, comprenant la réédification de toutes les façades et, au centre, une statue de Louis XV. Dans la perspective de cet important chantier, on construisit même un *magasin* (cabane de chantier) sur la place, destiné à abriter les matériaux et les outils des ouvriers. Sans doute ces

travaux furent-ils jugés *pharaoniques*? Ils ne devaient pourtant rien coûter aux Nancéiens, puisqu'ils se feraient aux frais de Stanislas! Plus probablement, les désagréments qu'ils allaient générer, à commencer par la question de savoir où se tiendrait le marché, inquiétèrent-ils fortement les commerçants riverains. Toujours est-il que les habitants s'insurgèrent et que Stanislas dut renoncer à son projet. Il changea alors d'idée et désigna, pour édifier sa place royale, un nouvel emplacement: l'esplanade entre les deux villes.

La démolition de l'ancien hôtel de la ville et le sort de la place de la ville neuve

En attendant l'approbation de ce projet par Belle-Isle, un arrêt du Conseil royal des Finances et Commerce, fut promulgué le 30 décembre 1751, qui stipulait que « le roi ayant désigné un nouveau palais de justice dans sa bonne ville de Nancy, et Sa Majesté voulant disposer de l'emplacement de l'ancien, de la façon la plus avantageuse à ladite ville, pour l'agrandissement de la Place où le Marché public principal se tient, en faisant usage des démolitions des Bâtimens pour la construction d'un nouvel hôtel de Ville dans le lieu le plus convenable, en assurant pour ladite place, à l'avenir, un ornement dans l'uniformité des façades des maisons, à mesure que les propriétaires auront à les rétablir [...], Sa Majesté [...] a ordonné et ordonne que les Batimens servant à [...] l'Hôtel de Ville, seront incessamment démolis, à ses frais, pour les matériaux être employés à l'édification d'un nouvel Hôtel de Ville dans le lieu qui lui sera désigné par Sa Majesté. Que l'emplacement desdits Batimens servira à l'avenir par augmentation à la Place publique où ils sont situés, et que les façades des maisons qui en formeront l'enceinte des quatre côtés, soient rebâties par leurs propriétaires, quand il en sera besoin, conformément au plan d'élévation (document actuellement non localisé) annexé à la minute du présent arrêt »^[6]. Ainsi, Stanislas décidait de démolir l'hôtel de ville de la ville neuve, d'en récupérer les matériaux pour la construction d'un nouvel édifice municipal et ordonnait aux propriétaires de refaire les façades de leurs maisons. Le roi chargea Chaumont de La Galaizière de la diffusion de cet arrêt en tous les lieux publics et, pressentant encore des difficultés, lui demanda de prendre connaissance des contestations « qui pourraient naître au sujet de la reconstruction des dites façades ».

Car, si son idée était de lotir le terrain dégagé et d'en faire un bel espace, l'harmonisation des maisons était envisagée, cette fois, aux frais des propriétaires, et non plus aux siens, comme le prévoyait son premier projet. Ce qui n'était pas passé la première fois, ne passa évidemment pas mieux la seconde. Plusieurs autres projets devaient suivre, dont un en 1764 qui ne sera pas mieux accepté. Aucun ne se concrétisera. Finalement, en 1766, la Ville renonça, sans doute pour satisfaire les commerçants: les projets furent oubliés et les façades de la place restèrent inégales. Le terrain de l'ancien hôtel de ville fut affecté au

marché. On le planta de tilleuls et on le borda par des banquettes à hauteur d'appui. Au centre se dressait une fontaine. Une maison, jadis contiguë à l'hôtel de ville, avait subsisté en partie : elle appartenait à Henri Mengin, lieutenant général du bailliage, qui décida d'en cacher les ruines avec des boutiques. Ces « boutiques Mengin » donnèrent leur nom à la place. Mais c'est en 1934 qu'elle sera définitivement baptisée en souvenir de l'ancien maire de Nancy, place Henri Mengin (actuelle Place Charles III).

Si on sait combien ont rapporté les matériaux provenant de la démolition de cet hôtel de ville (17900 Livres, d'après le *Compte de la Dépense*), il est difficile en revanche de se faire une idée des conditions dans lesquelles l'opération a été menée. On sait cependant que le « magasin » qui avait été construit pour abriter le matériel et les matériaux du chantier a été démoli en même temps, et qu'il a fallu réparer, aux frais du roi, le mur de la maison du sieur Mangin, voisine de la halle au blé, endommagé par les démolitions,

2. La genèse du troisième hôtel de ville

Contraint par l'exiguïté et l'incommodité des locaux disparates de la première « maison de ville », Charles III avait dû la déplacer dans la ville neuve. Un siècle et demi plus tard, c'est donc au tour de Stanislas de transférer l'édifice municipal dans un nouvel espace urbain.

Les expropriations et les démolitions sur l'Esplanade

Contrairement à la place de la Ville Neuve qui offrait l'avantage d'une situation centrale ainsi qu'une forme régulière, l'esplanade entre les deux villes offrait un terrain brut, et exempt des difficultés qui avaient conduit à l'échec le premier projet de place Royale. Le « carré » n'était pas formé et il n'y avait pas d'alignement de maisons. Certes, des baraques avaient été construites au nord, dans les fossés laissés ouverts. Mais tous ces édifices, ainsi que des jardins, construits sans symétrie et de manière irrégulière, restaient à la merci des décisions du roi « toujours maître de reprendre ces terrains à sa volonté ».

Au sud, au bord de l'Esplanade, à l'emplacement du futur hôtel de ville, se trouvaient l'hôtel de Rouerke, celui de Gerbéviller et une maison appartenant à la famille de Juvrecourt. Comme les autres constructions de l'esplanade, ils furent rachetés par le roi, leurs propriétaires furent indemnisés, et les immeubles démolis (en partie seulement, pour l'hôtel de Rouerke). Tout cela coûtera, d'après le « Compte de la Dépense », plus de 111 000 livres, frais de démolition inclus.

Comme on sait, le chantier qui allait s'ouvrir était colossal. Il est bien connu, et nous n'allons pas y revenir. Les travaux commencèrent en octobre 1752. Tout le périmètre défini par les concepteurs était en chantier. Une foule

d'ouvriers locaux s'activaient partout à la fois : hôtels et pavillons de la place royale, hôtels de la place Saint-Stanislas (place d'Alliance), Arc de Triomphe, Carrière, Nouvelle Intendance. Tout fut terminé, « à la perfection », en avril 1759. Mais le nouvel hôtel de Ville de Nancy, le troisième, avait été achevé, pour l'essentiel, dès 1755, année de l'inauguration de la place.

En 1761, de part et d'autre du grand vestibule étaient répartis, à droite en entrant, une salle de concerts et de bals. A gauche, les « salles d'assemblée du magistrat ». A l'étage, au-delà du grand escalier, une grande salle peinte à fresque (salon carré) et, au-dessus de la salle de concert, toute l'aile était réservée pour l'appartement de Sa Majesté. De l'autre côté était prévu le logement du lieutenant général de police, qui disposait ainsi d'un bel appartement de fonction !

Le second étage était vaste, et pouvait loger beaucoup de monde. A cette époque, l'organisation du corps municipal était encore très simple, et ne nécessitait pas un tel espace. La ville, qui avait contribué à la dépense en payant au roi une somme de 50 000 livres (délibération 23 mars 1754) prit peu à peu possession des lieux. Puis ses besoins augmentèrent et les locaux devinrent toujours plus exigus, jusqu'à aujourd'hui.



Notes

- [1] Cette église sera édifiée plus tard là où se trouve la cathédrale actuelle. En attendant, à l'arrière de la maison de Vincent, fut élevée une petite provisionnelle (remplacée au XVIII^e siècle par l'actuelle église Saint-Sébastien).
- [2] Nancy, Archives municipales, DD 76.
- [3] Lionnois J.-J., *Histoire de Nancy*, 1811, III, p. 34
- [4] Nancy, Archives municipales, 2 Fi 19. Nous remercions vivement Pascale Etiennette, directrice des Archives municipales, ainsi que Sandrine Ramacci et Simon Remy.
- [5] Ce recueil passe pour avoir appartenu à Anne-Marie-Françoise de Lenoncourt, gouvernante des enfants de Léopold (jusqu'en 1709), qui l'aurait tenu du duc Léopold lui-même. Complété ensuite par la famille de Lenoncourt, il pourrait avoir été constitué en (ou à partir de) 1749, si l'on en croit la date portée en titre.
- [6] Nancy, Archives municipales, DD 76.



Bibliographie

Compte général de la dépense des Edifices et Batimens que le Roi de Pologne [...] a fait construire pour l'embellissement de la Ville de Nancy, depuis 1751 jusqu'en 1759, Lunéville, 1761.

LALLEMENT, Louis, *Les maisons historiques de Nancy*, Nancy, 1859.

LEPAGE, Henri, *Les archives de Nancy ou documents inédits relatifs à l'histoire de la ville*, Nancy, L. Wiener, 1865, 4 tomes.

LIONNOIS, J.-J., *Histoire des villes vieille et neuve de Nancy depuis leur fondation jusqu'en 1788*, Nancy, 1805, 3 tomes.

PFISTER, Christian, *Histoire de Nancy*, Nancy/Paris, Berger-Levrault, 1902-1908, 3 tomes.